

COMMANDE PUBLIQUE

Accord-cadre de service n°22038 pour les services et établissements du CIAS lot2 consommables médicaux et parapharmacie

2 DOCUMENTS - Publié le 26 janvier 2023



CIAS
Communauté d'Agglomération
de l'Artois et du Nord-Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION
N° : 8 / 15ème / 2023
Autorité :
Matière :
Votée :

MARCHÉ PUBLIC
Accord-cadre de service n°22038 pour les services et établissements du CIAS
Fourniture sans dispositifs et consommables médicaux et parapharmacie
Lot 2 consommables médicaux et parapharmacie

Monsieur le Vice-Président rappelle à cette CIAS Grand Lac cet appel à une entreprise pour l'achat de lots diversifiés et consommables médicaux et parapharmacie.

Le 28 décembre 2022, un accord-cadre public de fourniture a été conclu avec l'entreprise MEDINENCE pour un lot 2 d'une durée de 4 ans.

La CIAS Grand Lac a ainsi réalisé un marché public sous la forme d'un appel d'offres ouvert, publié le 28 novembre 2022. Le montant maximal de l'accord-cadre de fourniture est de 59 900,47 par an. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 4 ans à compter du 1^{er} février 2023, renouvelable 3 fois.

La date limite de réception des offres a été fixée au 20 décembre 2022 à 12h00.

La réalité des crédits a été vérifiée.
Pour le lot 2 : 3 offres reçues dans les délais.

La Vice-Présidente propose de noter :
Pour le lot 2 : la proposition de l'entreprise MEDINENCE.

Il est proposé au Conseil d'Administration, d'adopter la Vice-Présidente à signer le marché avec l'entreprise sélectionnée.
Sur les crédits inscrits au budget.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPRUEVE l'opération de marché ci-dessus présentée à l'entreprise MEDINENCE pour le lot 2.
- DECIDE d'adopter Monsieur le Vice-Président à accomplir les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs au marché n°22038 + fourniture pour dispositifs et consommables médicaux et parapharmacie à partir de la date indiquée.
- Credités, Monsieur le Vice-Président pour sig. et en ce sens.

Artois, le 06 janvier 2023

[Signature]
Monsieur BENOIT
Président du Conseil d'Administration
Pour le Président
La Vice-Présidente
D'Artois Nord-Pas-de-Calais

Les actes administratifs sont publiés sur le site officiel de la Communauté d'Agglomération de l'Artois et du Nord-Pas-de-Calais.
Si vous ne trouvez pas l'acte sur ce site, vous pouvez contacter le service de l'Administration au 03 20 22 22 22.
Si vous ne trouvez pas l'acte sur ce site, vous pouvez contacter le service de l'Administration au 03 20 22 22 22.
Si vous ne trouvez pas l'acte sur ce site, vous pouvez contacter le service de l'Administration au 03 20 22 22 22.



SKM_C450I23012712340

TÉLÉCHARGER | (PDF, 72,5 KO)



>>> DEBUT DU PARAGRAPHE

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 220,8 KO)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.